

BNP Paribas La Réunion

Vers une grève illimitée ?

Les salariés des agences locales de La Réunion de BNP Paribas sont en grève depuis le vendredi 6 avril 2018. Les salariés et les syndicats n'ont pas encore obtenu l'accord de la Direction de la banque concernant une réévaluation des primes d'intéressements des employés réunionnais.



Pour rappel, les salariés des agences de BNP Paribas de La Réunion réclament des primes d'intéressement au moins équivalentes à celles de leurs collègues antillais et métropolitains qui, eux, perçoivent des primes jusqu'à trois fois supérieures à celles des réunionnais.

Les tentatives de médiation entre les Organisations Syndicales et la Direction ont, pour l'heure, échouées.

Depuis 8 jours, la grève continue donc.

Les Organisations Syndicales ont proposé une enveloppe de 400 000 euros. La Direction de la banque, pourtant favorable, a annoncé au dernier moment un montant de 370 000 euros.

En attendant une issue positive, le personnel va passer en Assemblée Générale pour décider de la suite (possible réouverture des agences en début de semaine prochaine) car la motivation et la détermination restent fortes !

Une motivation qui pourrait se transformer en une possible grève de la faim !

L'inégalité de traitement est de taille : Quand un salarié BNP Paribas de La Réunion perçoit une prime d'intéressement de 500 euros, un collègue métropolitain, pour les mêmes performances peut obtenir jusqu'à 1500 euros.

Cette nécessaire lutte des salariés, soutenus vivement par les Organisations Syndicales, n'est malheureusement pas la première. Pour rappel, en avril 2016, un conflit avait eu lieu durant dix jours pour obtenir au final une réévaluation financière de leur situation : 18 euros net d'augmentation par mois et une prime annuelle de 700 euros bruts.



Le mouvement déclenché par nos collègues réunionnais (es) risque de durer, suite à la rupture du dialogue social.

FO Banques BNP Paribas a adressé ce jour, un courrier à Monsieur Jean Laurent Bonnafé afin de demander la réouverture du dialogue social avec les représentants locaux.

FO Banques BNP Paribas, pense que cette affaire relayée par les journaux locaux ne fait que ternir l'image de notre entreprise, ce qui risque de créer des difficultés.

Cette situation est inacceptable aussi bien pour les salariés que pour les clients.



Smartphone



Internet

Délégation Nationale
32 rue de Clignancourt 75018 Paris ACI :CSDRCA
Tél:01 40 14 38 24 Fax:01 40 14 60 05
Mail paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com



Facebook



Twitter

